



Courant solaire pour les ménages ruraux, Kenya

Données et chiffres clé

Activité de projet	Faire accéder les ménages ruraux dans 14 régions du Kenya au courant électrique solaire.
Site de projet	Kenya
Titulaire de projet	Agence d'électrification rurale du Kenya
Date de mise en exploitation	2018
Durée de projet	2018 à 2024
Volume de réduction d'émissions (en tonnes de CO ₂)	138'000 certificats avec option portant sur 67'000 certificats supplémentaires (part de la FCC: environ 20%)

Description du projet

Le projet a pour objectif de faire accéder les ménages ruraux dans 14 régions du Kenya au courant électrique grâce à la vente de jusqu'à 250'000 installations solaires domestiques.

Les recettes de la vente des certificats sont utilisées pour fournir des prestations de garantie pour les installations solaires domestiques.

Le projet doit permettre de réduire 138'000 tonnes de CO₂, qu'acquiert la «Carbon Initiative for Development» de la Banque mondiale (Ci-Dev), à laquelle participe la Fondation Centime Climatique. La Ci-Dev dispose par ailleurs de l'option d'acquérir presque 67'000 certificats supplémentaires.

État d'avancement du projet (juillet 2024)

Le projet a été enregistré auprès de l'ONU en novembre 2019 sous le n° 10515.

La pandémie du Covid-19 a retardé sa mise en œuvre, qui n'a débuté qu'en 2021. Actuellement, 175'000 installations solaires domestiques subventionnées par le programme sont en service.

Titulaire du projet

L'Agence d'électrification rurale du Kenya (Rural Electrification Authority Kenya) a été créée en 2006 avec pour objectif d'accélérer le rythme de l'électrification rurale. Le Kenya s'est fixé pour objectif de faire accéder l'ensemble de sa population à l'électricité d'ici 2020.

Informations supplémentaires

Dr Marco Berg, Directeur
Tél: +41 (0)44 387 99 02